

2DA SESSIONE URDINARIA DI U 2025 RIUNIONE DI I 30 È 31 D'OTTOBRE DI U 2025

2ÈME SESSION ORDINAIRE DE 2025 RÉUNION DES 30 ET 31 OCTOBRE 2025

2025/02/069

REPONSE DE MADAME LAUDA GUIDICELLI-SBRAGGIA A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR SAVERIU LUCIANI AU NOM DU GROUPE « AVANZEMU »

OBJET: Formation des hommes : soutien aux centres de formation des apprentis (CFA) de Corse

Monsieur le Conseiller,

La question posée met effectivement en lumière une réalité préoccupante : celle d'un affaiblissement progressif du dispositif d'apprentissage, sous l'effet cumulé de décisions prises à Paris qui fragilisent les jeunes, les entreprises et les structures de formation. En Corse, cette situation est d'autant plus sensible que notre tissu économique repose majoritairement sur des TPE-PME, et que notre jeunesse dépend fortement de l'offre locale de formation.

Nous avons toujours accompagné les neuf CFA historiques du territoire, lorsque nous en avions la compétence pleine et entière.

Mais depuis la loi du 5 septembre 2018 la compétence de financement des CFA a été transférée, et les aides reposent désormais sur les "coûts-contrats" versés par les OPCO. Ainsi, la Collectivité de Corse n'a plus la possibilité réglementaire de financer la part pédagogique des CFA, ni de compenser les écarts créés par des niveaux de prise en charge parfois inférieurs au coût réel des formations.

Pour autant, face à ces contraintes, notre position est claire et constante : lorsqu'il s'agit de politique de jeunesse et de formation, nous n'observons pas, nous agissons. Notre action se structure autour de quatre axes forts :

1. Une politique territoriale assumée

Avec un taux d'emploi de 59% au 31 décembre 2024, l'apprentissage constitue une voie de formation essentielle dans la carte des formations proposées sur le territoire. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une territorialisation active de l'offre de formation.

Ce n'est pas un slogan, c'est une réalité budgétaire : 280 000 € sont mobilisés chaque année pour permettre aux CFA Amparà Méditerranée et J.-J. Nicolai de déployer des formations au plus près des communes.

Chaque année, près de 350 jeunes en bénéficient ; condition essentielle d'un accès équitable à la formation sur tout le territoire.

2. Un soutien social structurant

Nous avons renforcé le Fonds Social Apprentissage à hauteur de 195 000 €, réparti entre les missions locales du territoire, pour répondre aux besoins concrets des apprentis : déplacement, hébergement, équipement.

À cela s'ajoute un partenariat constant avec le CROUS de Corse, dont les résidences et restaurants universitaires accueillent également de nombreux apprentis, notamment ceux du CFA universitaire, garantissant ainsi une équité de traitement entre les jeunes en formation initiale et ceux de la voie professionnelle.

La Collectivité finance également, via les missions locales, un réseau de proximité pour l'accueil, la prospection et l'accompagnement des apprentis, à hauteur de 250 000 €, ainsi que 60 000 € dédiés à l'inclusion des jeunes en situation de handicap.

Ces montants traduisent une volonté politique forte, pas une simple gestion technique.

Parallèlement et afin de garantir une insertion durable des apprentis dans l'emploi, la Collectivité de Corse a souhaité également engager de manière concertée avec l'ensemble des acteurs institutionnels une étude pour observer, prévenir et accompagner les phénomènes de rupture dans les contrats d'apprentissage et renforcer la qualité de l'alternance. Il faut savoir que 20% des contrats d'apprentissage commencés en 2023 ont été rompus six mois après, entrainant une perte des coûts pour les CFA, il faut donc palier à cette rupture.

3. Des investissements ciblés et stratégiques

Nous avons consacré pour 2025 plus de 340 000 € en investissement pour moderniser les équipements pédagogiques des CFA historiques (agricoles et métiers) en lien avec les secteurs économiques prioritaires pour notre institution (PPE, agriculture, tourisme et restauration).

À cela s'ajoutent près de 700 000 € investis pour la création d'une école hôtelière méditerranéenne.

Nous avons également mobilisé 240 000 € pour l'AFPA Corsica dans le cadre de la rénovation des plateaux pédagogiques et des équipements liés à ses filières. Ces investissements ne relèvent pas de l'opportunité, mais de la nécessité : garantir des conditions d'apprentissage dignes, modernes et adaptées aux évolutions des métiers.

4. L'accompagnement, la valorisation et l'attractivité des métiers

Parce qu'il ne suffit pas d'équiper les plateaux techniques ou de subventionner les CFA, la Collectivité de Corse agit pour valoriser les filières et redonner de l'attractivité aux métiers manuels et techniques en intégrant le triptyque orientation-formation-emploi.

C'est tout le sens de notre soutien à la participation des apprentis aux WorldSkills, qui s'est conclue par une médaille de bronze pour la Corse.

De même, le financement de l'émission télévisée « Tamantu Cucinaru ».

Il s'agit d'un levier essentiel pour susciter des vocations, créer de la fierté, et attirer notre jeunesse vers les métiers en tension.

Et nous voulons aller encore plus loin : malgré les limites de nos compétences, en reprend la main sur la gouvernance territoriale de l'apprentissage.

Nous voulons être le pilote de l'avion en partenariat étroit avec tous les CFA de l'île et l'Etat, en structurant les filières, en créant notre label Corsica Furmazione : A Zifra, véritable outil de coordination, de valorisation et de communication entre les CFA. Cet instrument permettra d'éviter la concurrence entre les structures, en construisant une offre complémentaire, cohérente et territorialisée, au service du bien commun et de la réussite des jeunes.

Monsieur le Conseiller, la Collectivité de Corse agit avec détermination, responsabilité et constance.

Malgré la perte de certaines compétences, nous avons continué d'investir, de coordonner et de soutenir les acteurs de l'apprentissage, parce que nous croyons que la formation est la clé du développement de notre île.

De janvier 2019 à décembre 2024, le nombre d'apprentis a été multiplié par 1.9 et c'est la raison pour laquelle nous ne laisserons pas l'apprentissage s'effondrer sous les effets d'une austérité décidée ailleurs.

U nostru scopu hè chjaru : assicurà l'accessu à a furmazione, sicurizà i parcorsi, sustene i CFA chì devenu fà fronte à un scambiamentu di mudellu ecunomicu, è, cusì, permette à a nostra ghjuventù di fà cresce e so cumpetenze è di travaglià in terra soia.

Vi ringraziu